L'ENTRAIN

Riche de notre passé,

pour créer l'avenir

Participation au journal:

Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Marie-Hélène Riopel
Clémence Caron
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

---

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 $ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3e ave ouest, La Reine, J0Z 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain.***

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

---

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet ''la municipalité'' dans la marge gauche, journal local.*

MOT DE LA RESPONSABLE…

Vol. 19 # 2
Février 2020

Bonjour à tous,

Quel bel hiver nous avons, pas trop froid et assez de neige pour pratiquer nos sports préférés.

La semaine de relâche scolaire approche à grand pas. Surveillez les annonces sur la page ''Ça bouge à La Reine'', le Club Optimistes organisera probablement une sortie.

Profitez bien de cette semaine de repos et soyez prudents lors de vos activités.

Sylvie Perreault

Prochain journal le 18 mars, merci de me faire parvenir vos articles pour le 16

RELAIS POUR LA VIE
Société canadienne du cancer

La marche pour le Relais pour la vie se tiendra le 29 mai 2020 à la Polyno de La Sarre de 18 hrs 30 à 23 hrs , minimum de 10 personnes par équipe et chaque équipe doit amasser 1500$ ou 150$ par personne.

Si vous êtes intéressés à faire partie de l'équipe ou encore si vous désirez encourager l'équipe par un don, veuillez communiquer avec Pierrette 819-947-5441.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 13 JANVIER 2020, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Sophie Bouchard, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et le conseiller monsieur Normand Moore.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 20-01-01 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019;
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 237 « Règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations »;
6. Adoption du règlement numéro 222 – Règlement sur la gestion contractuelle;
7. Correspondance;
8. Présentation des comptes à payer;
9. Diverses résolutions:
   - Ajustement de rémunération;
   - Projet de collecte et d'assainissement des eaux usées - Demande de rencontre au MTQ;
   - Achat de classeurs anti feu usagés;
   - Ajustement budget 2020;
10. Période de questions (de 19h30 à 20h);
11. Rapport de l'inspecteur municipal;
12. Suivi des actions à faire:
13. Rapport des activités du maire et des conseillers;
14. Sujets divers:
    - Taxation Sûreté du Québec;
15. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
16. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 20-01-02 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 20-01-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Sylvie Perreault qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement numéro 237 « Règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations »

Un projet de règlement est remis à chaque conseiller.

6. 20-01-04 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 222 - RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Ayant déjà reçu copie du règlement, les conseillers en dispensent la lecture.

Proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement numéro 222.

Ledit règlement est inscrit au livre des règlements de la municipalité et fait parti des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. CORRESPONDANCES

- **20-01-05 : INVITATION – RENCONTRE DE RÉFLEXION CONCERNANT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

ATTENDU QU'une invitation est faite aux élus municipaux afin d'assister à une rencontre le 5 février prochain à Rouyn-Noranda et qui vise à connaître l'intérêt des acteurs municipaux pour :

1) développer un projet qui concerne la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des aliments et pour ;
2) obtenir des outils en vue d'encadrer l'agriculture urbaine

ATTENDU QUE M. Normand Moore a signifié son intérêt pour participe à ladite rencontre.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que M. Normand Moore participe à ladite rencontre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-01-06 : BIBLIOTHÈQUE DE LA REINE – ACHAT D'UN SCANNEUR**

ATTENDU QU'un nouvel ordinateur a été mis en place à la bibliothèque de La Reine en décembre 2019;

ATTENDU QUE le scanneur actuel n'est pas compatible avec le nouvel ordinateur.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de procéder au remplacement dudit scanneur.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8. 20-01-07 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour décembre 2019, au montant de 12 029.61 $, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;

- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en décembre 2019, au montant net de 21 295.59 $;

- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires, Visa ou par chèques, en décembre 2019, totalisant un montant de 2 859.46 $.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. DIVERSES RÉSOLUTIONS

▪ 20-01-08 : AJUSTEMENT DE RÉMUNÉRATION

CONSIDÉRANT la demande du chauffeur occasionnel en période hivernale concernant sa rémunération, soit de voir cette dernière majorée.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de majoré les rémunérations prenant effet au 13 janvier 2020 comme suit :

a) Chauffeur occasionnel : 10%
b) Journalier : 5,43%
c) Inspecteur municipal (voirie) : 3,5%

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ 20-01-09 : PROJET DE COLLECTE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - DEMANDE DE RENCONTRE AU MTQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit réaliser un projet de collecte et d'assainissement des eaux usées dans le Village incluant le remplacement de conduites d'aqueduc.

CONSIDÉRANT QUE des travaux de construction d'un réseau d'égout domestique et de remplacement de l'aqueduc seront nécessairement réalisés dans la rue Principale.

CONSIDÉRANT QUE cette route est de juridiction du MTQ et qu'il est souhaitable d'informer le MTQ de ce projet et de vérifier si des travaux conjoints peuvent être réalisés, ou sinon, pour vérifier si le MTQ a des exigences quant à l'obtention d'une permission de voirie.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité compte octroyer un mandat d'ingénierie à l'hiver 2020 pour la réalisation d'une étude préliminaire et qu'il est important qu'une coordination soit faite avec l'ingénieur qui sera mandaté par la municipalité et le MTQ

avant la réalisation de cette étude préliminaire.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité demande une rencontre avec le MTQ pour discuter du projet, des contraintes à respecter, des échéanciers et des possibilités de travaux conjoints, si applicable.

QUE la présente résolution soit transmise à Monsieur Philippe Lemire directeur général au MTQ pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-01-10 : ACHAT DE CLASSEURS ANTI FEU USAGÉS**

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a aménagé ses bureaux dans les locaux de l'ancienne Caisse Desjardins de Dupuy;

ATTENDU QUE certain meubles ou accessoires usagés sont mis en vente.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de deux classeurs anti feu de format légal, quatre tiroirs au montant de 250,00$ chacun

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-01-11 : AJUSTEMENT BUDGET 2020**

CONSIDÉRANT une erreur au poste budgétaire 02-702-30-670-01 d'un montant de 100,00$ lors de l'adoption du budget 2020.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, d'imputer la somme manquante au poste budgétaire 03-450-10-000-00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence

11. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur est absent

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

- **20-01-12 : MISE EN COMMUN DE SERVICES – INTÉRÊT**

ATTENDU QUE présentation de l'avancement de la mise en place d'une mise en commun de services avec les municipalités participantes (La Sarre, Macamic, Palmarolle, Dupuy et La Reine) est faite et qu'une estimation du coût annuel pour chaque municipalité est soumise pour discussion.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie

Perreault et résolu à l'unanimité, de signifier l'intérêt de la municipalité de La Reine à adhérer à l'entente selon les informations obtenues actuellement.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

13. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

14. SUJETS DIVERS

- **20-01-13 : NEIGE HLM**

ATTENDU QU'IL est porté à la connaissance du conseil que des amoncellements de neige causés par le déneigement des lieux vont avoir un impact négatif lors de la fonte des neiges et contribuer à la rétention importante d'eau stagnante sur le terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sophie Bouchard, et résolu à l'unanimité qu'une correspondance soit adressée à la directrice générale de l'organisme pour lui faire part de la problématique afin d'apporter des correctifs, et ce, en modifiant les endroits de dépôt de neige lors du déblaiement des lieux.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **20-01-14 : TAXATION SURETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE des conseillers désirent remettre en question le mode de facturation par lequel la municipalité refacture aux propriétaires fonciers les coûts qui lui sont facturés par la Sureté du Québec, une discussion s'ensuit.

Les conseillers désirant s'exprimer sur le sujet expliquent chacun leur point de vue, et un vote est demandé pour abroger la résolution 19-06-111 afin de modifier le mode de facturation;

La résolution 19-06-111 confirmant de maintenir la base de facturation actuelle pour le futur par laquelle la municipalité refacture selon le taux applicable, à un propriétaire foncier, le montant qui lui a été facturé par la Sureté du Québec pour ce propriétaire foncier.

EN CONSÉQUENCE, et au terme des discussions, il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault, et résolu à la majorité que la résolution 19-06-111 soit maintenue;

Mme Marielle Gauthier et M. Normand Moore se prononçant en défaveur du maintien de la résolution 19-06-111.

ADOPTÉ à la majorité des membres du conseil.

- **20-01-15 : PROJET DE LOI 48**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard, et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de La Reine :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au (à la) ministre régional(e), M. Pierre Dufour, à la député d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

15. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT

20-01-16 : CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h33.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR CHIENS ET CHATS

En vertu de la réglementation de la Municipalité, il est interdit de garder un chien et/ou un chat sans avoir préalablement obtenu une licence. Elle doit, en tout temps, être attachée au cou de votre animal.

Vous devez vous procurer une licence entre le 1er et le 31 mars 2020, à la SPCA de La Sarre. ***Notez qu'il y aura des frais de retard de 10$ par animal qui s'appliqueront à partir du 1er avril.***

Prendre note que la SPCA sera au Centre communautaire de La Reine, le 10 mars 2020, entre 18h et 20h, pour la vente des licences. Pour la première licence de votre animal, une preuve de stérilisation sera demandée. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à cette date, vous devez vous rendre directement à la SPCA à La Sarre.

Les licences pour chiens sont en vente au coût de 25$ pour un animal qui n'est pas stérilisé et au coût de 15$ pour un animal stérilisé. Les licences pour chats sont en vente au coût de 20$ pour un animal qui n'est pas stérilisé et au coût de 10$ pour un animal stérilisé. Tous les profits des licences vont à la SPCA Abitibi-Ouest.

Le port de la médaille permet notamment de retrouver le gardien d'un animal perdu et d'enregistrer la population canine et féline sur le territoire, facilitant ainsi la gestion animalière.

Veuillez noter qu'il est important d'apporter le certificat de stérilisation de votre animal afin de pouvoir le prouver, sans quoi la SPCA ne pourra vous offrir le tarif pour un animal stérilisé.

SPCA
Abitibi-Ouest

29, 9e avenue ouest
La Sarre
819-301-7555

En cas de non-respect du règlement, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 50$ par jour.

Merci!

TAXATION 2020

Prenez note qu'il sera désormais possible de recevoir votre compte de taxes municipales **par courriel**.

Afin d'adhérer au service, vous devez remplir le formulaire à cet effet, ce dernier est disponible sur le site internet de la municipalité, www.lareine.ao.ca

La date limite pour s'inscrire pour la taxation 2020 est le

21 février 2020

IMPORTANT

AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR, NOUS VOUS DEMANDONS DE **BIEN DÉNEIGER VOS CONTENANTS À DÉCHETS AINSI CEUX À RÉCUPÉRATION.**

POUR POUVOIR EFFECTUER LE SERVICE EN TOUTE SÉCURITÉ BIEN VOULOIR DÉGAGER L'ACCÈS À VOS CONTENANTS.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

LES ENTREPRISES J.L.R. INC : 819-333-6626

ADHÉSION AU SERVICE D'ENVOI DE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES PAR COURRIEL 2020

Formulaire de non-responsabilité

Je soussigné _____ désire adhérer à l'envoi de mon
(Lettres manuscrites)
compte de taxes municipales par courriel.

L'adresse courriel à utiliser est le : _____@_____
(Lettres manuscrites)

Je suis responsable d'acheminer mon compte de taxes municipales à mon institution financière s'il y a lieu.

- Je dégage la municipalité de La Reine de tout problème relatif à la réception de mon compte de taxes municipales;
- Je comprends que je ne recevrai plus de copie papier de mon compte de taxes;
- Je dégage la municipalité de La Reine advenant un changement d'adresse courriel de ma part.

_____ _____

Signature *Date*

Retour du formulaire par courriel : lareine@mrcao.qc.ca ou par la poste au 1, 3e avenue Ouest, La Reine, (Québec) J0Z 2L0

NOTE : L'envoi des comptes de taxes municipales se fait au plus tard le 1er mars.

Fabrique St-Philippe de La Reine

En décembre dernier, nous avions été nombreux à célébrer Noel dans le confort de notre église paroissiale grâce à la réparation du système de chauffage.

Grâce à la grande participation au tirage des pièces artisanales offertes par nos dames Fermières et à la généreuse quête lors de la messe, le montant requis pour les coûts reliés à l'huile et à cette réparation ont été comblés.

S'est ajouté à la participation financière, un précieux don offert par le Club de l'Äge d'Or. Nous vous en sommes très reconnaissants! Voilà la grande force de notre solidarité pour assurer le maintien du service religieux dans notre paroisse!

Pour vous donner un aperçu de la santé fiancière de notre Fabrique, il nous fait plaisir de vous présenter l'état des résultats de l'année 2019. Nous demeurons disponibles pour répondre aux questions qui pourraient vous donner éclaircissement.

Au nom de l'équipe de marguillières et de marguilliers, je vous renouvelle notre souci constant de veiller à la bonne santé financière de la Fabrique.

Merci à tous pour votre collaboration,

Clémence Caron, présidente d'assemblée de Fabrique St-Philippe

FABRIQUE DE LA REINE
État des résultats de la période 12
du 1 décembre 1919 au 31 décembre 1919
Cumulatif

	Solde/Période	Solde/Année	% Année
Ventes :			
Revenus - Dîme et dons	$ 1 870.00	$ 2 675.00	16.08
Revenus de dons	3 720.00	4 815.42	28.95
Revenus - Quêtes dominicales	1 364.76	4 914.61	29.55
Revenus (funérailles)	0.00	779.80	4.69
annulé	0.00	0.00	0.00
Revenus - Intérêts	0.00	187.31	1.13
Revenus prions en église	48.00	447.40	2.69
Revenus autres (casuel baptême- rameaux-registres)	15.00	746.75	4.49
Revenus-organisations	1 675.00	1 695.00	10.19
Quêtes spéciales	(40.00)	(0.00)	-0.00
Location de terres	0.00	300.00	1.80
Revenus de dons pour aménagement chapelle	0.00	0.00	0.00
Autres revenus	0.00	70.00	0.42
Total des ventes	**$ 8 652.76**	**$ 16 631.29**	**100.00**
Bénéfice brut (perte brute)	**$ 8 652.76**	**$ 16 631.29**	**100.00**
Frais d'exploitation :			
Achat de prions en église	$ 0.00	$ 318.80	1.92
Achat de rameaux	0.00	72.15	0.43
Achat de lampions et cierges	0.00	373.48	2.25
Achats pour activités et organisations	0.00	97.47	0.59
Achats pour la pastorale	0.00	22.55	0.14
Salaires et avantages sociaux	268.60	3 006.68	18.08
Cadeaux de Noel	0.00	0.00	0.00
Frais de déplacements	24.00	116.80	0.70
Sous-traitance (creusage etc)	0.00	0.00	0.00
Régime de retraite	0.00	50.00	0.30
CSST	0.00	74.66	0.45
Frais de chorale	0.00	0.00	0.00
Frais de repas	0.00	0.00	0.00
Assurances	243.63	2 796.72	16.82
Carburant - chauffage	869.88	869.88	5.23
Entretien et réparation	1 303.66	2 174.91	13.08
Entretien tracteur	0.00	0.00	0.00
Electricité	68.98	486.26	2.92
Electricité Chapelle	414.10	2 557.77	15.38
Contribution diocésaine	66.00	836.00	5.03
Taxes et permis	0.00	35.00	0.21
Taxes non récupérées année courante	302.05	500.86	3.01
Frais de poste	0.00	0.00	0.00
Papeterie et dépenses de bureau	0.00	6.50	0.04
Frais bancaires	11.20	81.40	0.49
Dépenses pour aménagement de chapelle	0.00	0.00	0.00
Intérêts non déductibles	0.00	0.00	0.00
Ecart sur calcul de quête et autre	0.00	44.60	0.27
Total des frais	**3 572.10**	**14 522.49**	**87.32**

Bénéfice net: 5080.66
Solde/Année : 2108.80
% année : 12.68

Feuillet Paroissial de La Reine

Semaines au 23 février au 5 avril 2020

D. 23 fév. 11hrs. (051-18) Daniel Charrois – Quête des funérailles
D. 1er mars 11hrs. Célébration de la Parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier
D. 8 mars.11hrs. (004-29) Blaise Caron – Quête des funérailles
D. 15 mars 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
D. 22 mars 11rs. (017-18) Gilberte Blais – Johanne Blais
D. 29 mars.11hrs. Célébration de la Parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville

****

Quêtes du mois de janvier :

Quêtes : 425.7$** **Prions: 34.00$ **Dîmes : 450.00 $**
Funérailles : 170.00$

****

Le sourire

Un sourire ne coûte rien et pourtant il n'a pas de prix
Il enrichit celui qui le reçoit
Sans appauvrir celui qui le donne
Et quoiqu'il ne dure qu'un instant
On s'en souvient parfois toute une vie
Personne n'est assez riche pour s'en passer
Même les plus pauvres peuvent le posséder
Un sourire c'est le repos de l'âme fatiguée
Un peu de réconfort pour l'être abattu
Un rayon de soleil hiver comme été
Qui adoucit les cœurs attristés
Et parce qu'il n'a de valeur que lorsqu'il est donné
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Si vous ne recevez pas le sourire que vous méritez
Soyeux généreux donnez votre sourire
Nul en effet n'a autant besoin d'un sourire
Que celui qui ne sait pas en donner.

BONNES SEMAINES!

****

Cercle des Fermières

Des liens d'accomplissement tissés serrés 2019-2020

Atelier: Pantoufle feutrée

24-25-26 février à confirmer, selon la demande

Suzanne Gauthier de la boutique Quilting Barn de Earlton est à La Reine toute la semaine du 17 au 21 février 2020 pour un cours de courtepointe. 10 femmes fermières participent au cours cette semaine.

Semaine de Relâche du 2 au 9 mars 2020

Activité à confirmer : bricolage, jeux de société, raquette,

Journée à déterminer

Bon anniversaire aux membres du mois de février

Diane Philippon * Marie-Hélène Riopel * Nicole Racette

Articles demandés : **Mars**

- Culinaire : Plat cétogène
- Tricot : Gilet
- Couture : Sacoche de taille
- Tissage : Travaux libres
- Petite trouvaille : Je récupère
- Atelier : sacoche de taille

Prochaine Réunion 18 mars Vient Jaser avec nous à partir de 18h30

Marie-Hélène Riopel

Comité communication

RÉSEAU BIBLIO
Abitibi-Témiscamingue
Nord-du-Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Nouveauté! Collection de BD adultes

(Rouyn-Noranda, le 13 février 2020) Le Réseau BIBLIO est fier d'annoncer qu'il vient d'ajouter à sa collection de livres une nouvelle catégorie de document : **la bande dessinée adulte**.

L'effervescence de ce genre littéraire a convaincu le Réseau BIBLIO d'y réserver un montant au développement de sa collection déjà composée de quelque 312 600 documents. Ainsi, depuis février, et ce, jusqu'en juin prochain, les bibliothèques locales, affiliées au Réseau BIBLIO, recevront en dépôt un certain nombre de BD adultes aux styles variés et actuels. Ce projet venant de débuter, il se développera sur quelques années afin d'enrichir convenablement ladite collection.

Aux dires de Cloé Gingras, bibliothécaire professionnelle, employée au Réseau BIBLIO et responsable de ce projet, à une certaine époque, les propositions de BD suivaient un standard précis : cartonné, composé de 48 pages et en couleurs. Depuis quelques années, une effervescence s'est emparée du genre. On retrouve une diversité fort intéressante de formats et de styles, et ce, autant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Cette liberté au niveau du format et des sujets abordés permet d'atteindre un plus vaste public.

Tous les titres intégrés à la collection sont facilement repérables via une recherche dans le catalogue en ligne à www.mabiblio.quebec et ils sont aussi disponibles en PEB. Le service de prêt entre bibliothèques (PEB) assure aux lecteurs l'obtention d'un titre demandé dans un délai moyen de 14 jours.

Le Réseau BIBLIO dessert depuis maintenant 42 ans, 70 points de service en Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec dans des milieux de moins de 5000 habitants. Ses activités sur l'ensemble du territoire sont rendues possibles grâce à une aide financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de l'investissement des municipalités associées.

Source : Louis Dallaire, directeur général
819 762-4305, poste 23
louis.dallaire@reseaubiblioatnq.qc.ca

Merci!

C'est avec gratitude que nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'animation de la célébration lors des funérailles de notre mère, Mme Yolande Bégin Jacob, le 4 janvier dernier. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté si généreusement notre demande.

Également, nous tenons à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui nous ont témoigné leurs marques de sympathie sous quelques formes qu'elles soient lors de son décès.

Sincères remerciements!

Ses enfants : Louise, Ginette, Sylvie, Diane, Luc, Hélène et Marc.

La famille de Blaise Caron et leur mère Gisèle tient à vous remercier sincèrement, parents et amis ainsi que toute la population de La Reine pour vos marques de sympathies et votre soutien lors du décès de leur père.

Merci à la chorale, au prêtre célébrant Andrès, au Comité funéraire qui ont pris en charge le repas et à tous ceux qui y ont généreusement contribué.

Ses enfants : Josée, Gaétan, Pierre, Bernard et Anne-Marie, ainsi que son épouse Gisèle

---

La famille de Mme Alice Martial Soulard désire remercier parents et amis pour vos marques de sympathies et votre soutien lors du décès de notre mère.

Merci aux personnes qui ont participé à l'animation de la célébration ainsi qu'au comité funéraire et aux généreux donateurs pour le délicieux repas que nous avons partagé avec nos proches.

Ses enfants : Solange, Yvonne, Louise, Gilles et Gisèle

Aurore Thouin	2 mars	Maverich St-Louis	12 mars
Serge Racette	3 mars	Michel Roy	13 mars
Carole Philippon	4 mars	Stéphanie Perreault	17 mars
Colombe Chartrand	5 mars	Audrée Charrois	21 mars
Raynald Doré	5 mars	Charles-Antoine Royer	21 mars
Jeanine Drainville	6 mars	Martine Philippon	22 mars
Magella Philippon	7 mars	Mégan Charrois	26 mars
Jordan Larivière	8 mars	Frédéric Perron	28 mars
Leane Roy	9 mars	Angèle Thouin	30 mars
Bertrand Dostaler	10 mars	Ghislain Philippon	31 mars
Carmen Dupuis	12 mars		

Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

Grâce à votre générosité, la communauté de La Reine a remis un grand total de 1145$ lors du Téléthon de la ressource le 26 janvier dernier.

Un grand merci pour votre générosité!!!

Pierrette East, resp.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Nous vous invitons donc à notre prochain souper le mercredi 4 mars 2020 dès 17h30. Bonne occasion pour les parents pressés de profiter d'un délicieux repas fait maison pour la modique somme de 12$/adulte, 6$ pour 6 à 11 ans, gratuit 0-5 ans.

Toute la population est invitée, jeunes et moins jeunes à venir *piquer une petite jasette* avec vos concitoyens. Gens de l'extérieur, vous êtes les bienvenus. Comme dit le dicton "*Plus on est de fous, plus on rit!* "

POUR une bonne planification...

Il est très important que vous confirmiez votre présence auprès de Angèle au 947-6401 ou *de* Sylvie au 947-6491

Bienvenue à tous !

Canapé mousse aux crevettes

Ingrédients:

- 1 tasse de crème de tomate
- 250 g. De fromage à la crème
- 3 petites cannes de crevettes ou 2 tasses de crevettes Nordiques hachée grossièrement
- 1/4 tasse d'oignon haché très fin
- 1/2 tasse de céleri en brunoise
- 1/2 tasse de poivron vert en brunoise
- 1/2 tasse de poivron rouge en brunoise
- 1 tasse de mayonnaise
- Un peu de zeste et jus de citron
- Un peu de tabasco ou cayenne
- 30 ml. de sauce chili
- 2 sachets de gélatine gonflée dans 1/2 tasse d'eau froide
- Sel et poivre

Préparation:

- Chauffer au bain marie ou au micro-onde la crème de tomate et le fromage à la crème, mélanger jusqu'à homogénéité. Ajouter la gélatine (chauffer 15 secondes au micro-onde pour qu'elle fonde), ainsi que le reste des ingrédients. Mélanger et vérifier l'assaisonnement.

- On peux passer le tout au robot culinaire pour obtenir une texture homogène. Si désirer, verser dans un moule aspic huilé légèrement ou de petits ramequins et mettre au frigo pour 2 à 3 heures. Démouler et servir avec craquelins, crostinis ou tout simplement un pain baguette.

Un vieux classique mais toujours apprécié lors d'un apéro ou d'un buffet.

Bon appétit!
Sonia Royer

M'AS-TU VU ?

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

2020-02-03 au 2020-02-14

M'AS-TU VU ?

Du 3 février au 14 février se tenait la campagne de sécurité en transport scolaire sur l'ensemble du Centre de service Amos.

La campagne implique plusieurs partenaires dont la fédération des transporteurs par autobus, la société de l'assurance automobile et les commissions scolaires. Elle fait partie de l'approche ÉPIC de la Sûreté du Québec. Elle touche les quatre axes l'Éducation, la Prévention , l'Intervention et la Communication.

MRC Abitibi-Ouest et Transport Autobus Maheux.

HISTORIQUE

La Fédération des transporteurs par autobus organise chaque année une campagne provinciale de sécurité afin de rappeler aux écoliers, aux intervenants et aux usagers de la route l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et autour des autobus scolaires.

Cette campagne de sensibilisation à la sécurité se déroule durant les deux premières semaines de février, période où les habitudes qui se sont installées et les conditions climatiques parfois difficiles favorisent un relâchement de l'attention sur les routes.

La Sûreté du Québec se joint à la fédération et à ses partenaires pour rappeler l'importance de respecter les obligations des usagers. De plus, elle assure la sécurité du réseau en effectuant des interventions aux abord des zones scolaire et en s'assurant le respect des feux des autobus scolaires.

Problématique

Trop d'usagers de la route persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire. La Fédération des transporteurs par autobus demande d'adopter des comportements sécuritaires en présence d'autobus scolaires et de respecter leurs signaux.

La contribution des usagers de la route est essentielle pour diminuer les risques d'accidents, plus particulièrement en zone scolaire et même dans les cours d'école. La Fédération s'adresse non seulement aux conducteurs, mais aussi aux écoliers et à leurs parents.

Le slogan« M'as-tu vu? » a pour objectif de rappeler aux usagers de la route l'importance d'être attentifs à la signalisation et aux arrêts fréquents des autobus scolaires. Ce slogan tient aussi à rappeler aux écoliers de s'assurer d'être vus en tout temps par le conducteur, surtout au moment de traverser la rue, de monter à bord ou de descendre d'un autobus.

ÉPIC

Éducation, Prévention, Intervention et Communication.

DES ÉLÈVES ONT REMIS DES PAMPHLETS

ÉDUCATION ET PRÉVENTION

Les policiers du centre de service Amos ont effectué des barrages routiers sur les artères où l'on remarque fréquemment des infractions en lien avec l'obligation qu'ont les automobilistes de s'immobiliser à l'approche d'un autobus scolaire avec les feux rouges allumés.

Plus de 650 automobilistes ont été interpellés et ont reçu la documentation « M'AS-TU VU? ». Les barrages ont eu lieu à La Sarre, Palmarolle, Amos, Landrienne et Matagami.

De plus, un événement média a eu lieu à AMOS dans le cadre de l'opération « M'as-tu vu ». MÉDIAT et le CITOYEN étaient sur place pour filmer une opération en lien avec le transport scolaire. Un merci tout spécial aux partenaires Transports Maheux (La Sarre) et Autobus Plante (Amos) pour avoir fourni une autobus lors des barrages.

De plus comme activité pour le centre de service, nous avons organisé dans le secteur de la MRC d'Abitibi-Ouest, la tournée des Maternelles avec les conducteurs d'autobus.

La commission scolaire du Lac Abitibi en collaboration avec la Sûreté du Québec ont visité des classe de maternelle, une présentation en classe suivi d'une visite de l'autobus scolaire avec les règles de sécurités à respecter a été présenté.

INTERVENTION

Lors de M'as-tu vu ? plus de 150 heures d'opération ont été réalisées par les membres de la Sûreté du Québec. Durant la durée de l'Opération, les patrouilleurs ont suivi des transports scolaires et surveillé des traverses d'écoliers. Des constats d'infractions ont été émis et les policiers ont sensibilisé plusieurs automobilistes sur leurs comportements.

COMMUNICATION

Les médias provinciaux et régionnaux ont été mis à contribution pour sensibiliser la population durant la campagne. Également un communiqué relatant les résultats et les activités réalisées a été remis pour informer les médias et assurer un suivi. Les MRC et municipalités ont été informé via ce communiqué.

MERCI POUR VOTRE PROFESSIONALISME ET VOTRE ENGAGEMENT

ENSEMBLE ON PEUT FAIRE UNE DIFFÉRENCE !

QUOI FAIRE POUR ÉVITER LA SURCHARGE DE NEIGE SUR LES TOITS CET HIVER?

Les toitures québécoises sont conçues pour affronter nos rudes hivers. Toutefois, l'accumulation de neige et de glace combinées à de la pluie et à des redoux peuvent augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, même si l'épaisseur totale de l'accumulation semble raisonnable. Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Par contre, cette tâche peut aussi causer des dommages au bâtiment en plus de comporter son lot de risques pour la sécurité des personnes qui s'en acquittent ou qui circulent à proximité. Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

À quelle fréquence doit-on déneiger?

Effectuer régulièrement l'inspection de vos toitures peut réduire les risques. Par exemple, un surplus de glace sur les bords du toit peut indiquer un problème d'isolation. De plus, cette barrière de glace peut à son tour provoquer des infiltrations d'eau. Par ailleurs, les toits plats ou ceux à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment, car une trop forte accumulation peut augmenter le risque de bris à la structure. Assurez-vous d'examiner et de déneiger vos toits de façon préventive.

Quels signes démontrent une surcharge?

Quelques signes peuvent démontrer que votre toiture est en surcharge : un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. Dans de tels cas, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit. Si vous avez un doute sur le stress structurel que subit l'une de vos toitures, n'hésitez pas à consulter un ingénieur spécialisé en la matière.

Comment effectuer un déneigement sécuritaire?

Pour procéder au déneigement des toitures, votre municipalité peut avoir recours à ses employés ou elle peut privilégier une entreprise qui possède l'équipement et le savoir faire approprié pour réduire les risques. Il n'est pas obligatoire que celle-ci détienne une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), mais elle doit posséder une couverture d'assurance entreprise appropriée qui comprend minimalement l'assurance en responsabilité civile.

Dans les deux cas, lors du déneigement, vous devrez vous assurer que les travailleurs sont attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. De plus, une légère couche de neige devrait être laissée sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'abîmer. Également, des zones de protection au sol devraient être délimitées aux endroits où la neige est projetée. Les fenêtres et les façades de vos bâtiments municipaux devraient être également protégées des projections. Finalement, les prises d'air et les appareils présents sur les toits ou le long des murs de vos bâtiments devraient être dégagés en tout temps.

Quoi faire en cas de danger imminent?

En pareils cas, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Il est aussi possible d'installer des dispositifs pour retenir la glace et la neige, mais leur installation exige une évaluation préalable de la capacité structurale du toit. Si la chute de neige ou de glace ne semble pas imminente, mais tout de même éventuelle, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits.

Pour obtenir davantage de conseils sur le déneigement sécuritaire des toitures, contactez notre Service de la gestion des risques.

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE

Abitibi OUEST

VOLUME 11, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2020

PLASTIQUE RECYCLABLE

Le recyclage est généralement facile... mais on comprend parfois moins bien le vaste monde du plastique. Malheureusement, les plastiques ne sont pas tous recyclables. Voici quelques informations qui vous permettront de vous y retrouver.

Les plastiques acceptés dans le bac bleu

Tous vos contenants et emballages identifiés par un de ces symboles sont recyclables :

Bac bleu

Les plastiques refusés dans le bac bleu

Le plastique de catégorie 6 ainsi que tous les plastiques qui ne sont pas numérotés ne sont pas recyclables. Ils doivent par conséquent être déposés dans le bac vert.

Ou absence de numérotation = ***Bac vert***

Les sacs plastiques

La plupart des sacs plastiques sont recyclables, mais ils ne le sont pas tous. Voici comment les distinguer :

Recyclables

Sacs qui s'étirent. Ex : les sacs d'épicerie, de magasinage, de pain, de lait, etc.

Non recyclables

Sacs qui ne s'étirent pas ou qui déchirent. Ex : les sacs de céréales, de barres tendres ou de croustilles.

TRUCS POUR ÉVITER LES SACS PLASTIQUES

Bien que certains sacs plastiques soient recyclables, la meilleure option est d'éviter d'en utiliser.

Vous pouvez :

- Employer des sacs réutilisables pour l'épicerie et vos divers achats;
- Opter pour des contenants durables et réutilisables pour vos collations;
- Remplacer la pellicule plastique moulante par un bonnet de douche réutilisable afin de couvrir votre plat de lasagne ou autre contenant sans couvercle.

Suivez la MRC d'Abitibi-Ouest sur Facebook!

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES

AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Profitez des **avantages d'être membre** d'une coopérative de services financiers c'est avoir accès à des rabais, remises en argent, bonifications de taux et exclusivités liés aux produits et services financiers Desjardins.
Également, nos services d'assistance téléphonique **gratuits** sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par une équipe d'experts pour obtenir de l'aide en matière de vol d'identité, de voyages et de succession.

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, être membre sera toujours ... un avantage !

RABAIS DE 3 JOURS SUR L'ASSURANCE VOYAGE DESJARDINS

Vous prenez des vacances au soleil cet hiver ? Optez pour l'Assurance voyage Desjardins et, en tant que membre, profitez d'un rabais de 3 jours sur votre assurance.
Certains imprévus en voyage peuvent être vraiment désagréables et même coûter très cher. Soins de santé d'urgence, annulation de voyage, perte de bagages… Nous sommes là pour vous !

Pour obtenir un prix, visitez **Assurancevoyagedesjardins.ca**.

DÉPÔT DIRECT – UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.
Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus, inscrivez-vous au **dépôt direct!**

ACCOMPAGNEMENT MEMBRE

Nous avons à cœur l'intérêt de nos membres et de nos clients. C'est pourquoi la Protection Desjardins a été mise en place. Elle offre des mesures de protection pour TOUS les membres et clients.

Votre protection. Notre priorité. Visitez **desjardins.com** pour en savoir plus!

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES** !
desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Commanditaires

Desjardins

Municipalité de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous recevons notre journal communautaire!

Mars 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Célébration	**2** Séance du Conseil	**3** Biblio	**4** Repas Communautaire	**5**	**6**	**7**
8 Messe	**9**	**10** Biblio	**11**	**12**	**13**	**14**
15 Célébration	**16**	**17** Biblio	**18** Réunion des fermières	**19**	**20**	**21**
22 Messe	**23**	**24** Biblio	**25**	**26**	**27**	**28**
29 Célébration	**30**	**31** Biblio				

RELÂCHE SCOLAIRE